Liberté religieuse et citoyenneté : réflexions sur les propos de Jean-Jacques Rousseau

Michel Emile MANKESSI
et
Alain Francis NGOMBE
Université Marien Ngouabi (Congo)
mmankessi@gmail.com
ngouembe@gmaail.com

Résumé

De nos jours, la religion ne s'exprime presque plus à l'âme de l'homme politique. Or, selon Rousseau, dans *Du contrat social*, la société civile commence avec l' « instinct divin » comme juge infaillible du bien et du mal. Cet instinct divin, sublime émanation de la substance éternelle, envahit l'âme de l'homme et le relie à Dieu. De ce fait, la religion consoliderait les liens sociaux et favoriserait le vivre ensemble, en conciliant liberté religieuse et responsabilité politique. Le plus grand ardu défi social à relever est que le bon citoyen soit également le bon religieux. Dès lors, la vie institutionnelle cède le pas au sentiment religieux. Ainsi, l'homme tournera le dos à la corruption qui gangrène l'administration de l'État, en se levant contre les abus de pouvoir et la non-observance des serments ou engagements entre le citoyen et le politique, l'Etat et le peuple.

Mots-clés : religion, citoyen, éthique, politique, foi, Dieu.

Abstract

Today, religion can no longer reason with the soul of the politician. However, from Rousseau's social contract, it appears that civil society begins with divine instinct, an infallible judge of good and evil, a sublime emanation of the eternal substance that often invades the soul of man and connects it to God. Seen in this way, religion can consolidate social ties and promote living together, by reconciling religious freedom with political responsibility. For us, the most difficult challenge will be for good citizens to be good religious. From then on, the man who is an actor in institutional life should give way to religious sentiment. In this way, he turns his back on the corruption that plagues the administration of the state, and will hardly give way to possible abuses of power or the non-compliance of reciprocal commitments between the state and the people.

Keywords: religion, citizen, ethical, political, faith, God.

Introduction

Assurément, on reconnait le religieux dans la cité par la croyance en Dieu qui se traduit par des actes. Or, de nos jours, cette croyance n'est plus opérationnelle dans les faits. Un constat découle de cette observation, à savoir que la croyance ne peut plus raisonner à l'âme de l'homme politique. Il existe bien une véritable détresse de conscience : un bon religieux n'est plus un bon citoyen. Le fait que les hommes s'éloignent de Dieu, occasionne une dégénérescence qui affecte l'ensemble des institutions contemporaines sous ses formes diverses.

Il faut dire que l'humanité vit aujourd'hui une période d'éloignement de Dieu. S'étant séparés de Dieu, les hommes ont également méprisé leurs responsabilités politiques fondamentales : celle de produire des citoyens vertueux. En effet, plutôt que d'attendre l'aide de Dieu, le problème de la religion aujourd'hui est de

l'accueillir intérieurement en une conviction authentique afin de faire la volonté de Dieu. Et l'homme ne peut faire la volonté de Dieu que là où est rattaché.

Pour nous, si la mission de la religion est de consolider les liens sociaux et de favoriser le vivre ensemble, il est donc possible de concilier la religion et la politique. Car l'infidélité de l'homme à Dieu est quelque fois le produit des désordres qui divisent la société. Nous voulons donc que l'éclipse du religieux oblige la société à se définir.

Lorsque nous remontons les temps, précisément dans les sociétés anciennes, particulièrement occidentales, nous constatons que les rapports entre la religion et la politique étaient présents chez les Grecs anciens, les Égyptiens et les Indiens. Les institutions politiques étaient construites sur la morale de la religion. Dès lors, prendre la religion au sérieux, c'était donc la considérer comme la substance des lois, des gouvernements et des mœurs. Vu de cette manière, la religion peut donc contribuer au raffermissement des liens sociaux et à l'amélioration des institutions en Afrique.

Dans la recherche obstinée de l'amélioration des institutions, il se dégage souvent et partout plusieurs approches éthiques, sanitaires, etc. qui impliquent une capacité de travailler et de vivre ensemble. Loin de se reconstruire seulement sur les valeurs ethnico-politico-sanitaires, l'État a aussi besoin d'une base plus solide pour relever les défis des institutions. Il serait donc nécessaire que le sentiment religieux intervienne pour renforcer l'autorité des lois. Cette disposition ressort du projet politique de Rousseau dont voici un extrait pertinent : « *Pour que la société fût paisible, dit-il, et que l'harmonie se maintînt, il faudrait que tous les citoyens sans exception fussent également bons chrétiens* » (ROUSSEAU Jean-Jacques, 1964, p.466). Nous faisons donc un recours à la religion, pour donner une assise morale aux institutions de l'État.

Nous croyons, en effet, que la religion peut soutenir les citoyens dans leur volonté libre d'obéir aux lois. Dès lors, de quelle religion s'agit-il ?

Il ne s'agit pas dans cet article de faire une présentation des principaux univers religieux. Nous voulons, à partir de la vision rousseauiste, déconstruire la laïcité et ne plus entraîner la neutralité des religions. Dès lors, nous voulons ouvrir le monde vers une forme de religion qui garantit la liberté des consciences de chaque citoyen. Une religion qui accepte les règles communes de la république où la tolérance doit être indispensable à la vie sociale. Il faut donc que religion et politique fonctionnent ensemble. Avant tout, qu'est-ce qu'une religion ?

1. Sens de la religion

Le terme religion vient du mot latin *religare* qui veut dire (re) lier ; et de *religere*, lien, sentiment. Il peut être défini comme un ensemble de croyances, de lois, de rites, etc. Il relie l'homme à un Être suprême, ou une chose sacrée provoquant chez l'homme le respect, l'adoration, etc.

Toutefois, nous pouvons retenir ici comme définition fondamentale que la religion est une institution qui a pour rôle de monter à l'homme le chemin du salut.

Il faut dire qu'il en va des religions comme les goûts et les couleurs. Chacun peut en avoir une idée, et une idée si claire et rassurée par rapport à ce qu'on croit être persuadé d'excellence ou de la supériorité de celle-ci sur celle-là. Mais,

Rousseau n'envisage pas la religion par rapport au sentiment, plutôt que dans son rapport avec la société.

1.1- Un peu d'histoire

Si l'on s'en tient à l'histoire, les premiers rois furent des dieux et que les gouvernements furent originairement théocratiques. De là naquit le polythéisme, et il y eut autant de dieux que des peuples. Il s'ensuivit que chaque État avait son culte et ses dieux, chaque religion était attachée aux lois de l'État. À l'heure du paganisme, c'était les dieux qui combattaient pour les hommes, et non les hommes pour les dieux. L'avènement du christianisme a tout changé dès lors que Jésus, ayant établi sur terre un royaume spirituel, la religion et la politique furent séparées : « *raedi caesari quae sunt caesari et quae sunt dei deo.*» (Il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est Dieu). Toute bonne politique fut interdite dans la religion, même dans les États Chrétiens. L'Église devait se consacrer sur les choses spirituelles, et le temporel relevait du gouvernement de l'État. Cette séparation suscite l'aversion de Rousseau. La religion civile de Rousseau va donc se dresser contre la religion chrétienne pour défendre la religion naturelle. Pour lui, la religion envisagée dans son rapport à la société, possède des longs états de service.

1.2- Les figures de la religion

Dans son dernier livre *du contrat social*, Rousseau distingue trois types de religion : la religion de l'homme, du citoyen et celle des prêtres.

Premièrement, la religion de l'homme. Elle est la pure religion de l'évangile. Elle n'a pas de temples, pas d'autels, pas de rites. Elle est purement bornée au culte intérieur du Dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale. Cette religion est aussi appelée religion du cœur. De même que la religion du vicaire savoyard dans l'*Émile*, elle correspond au vrai théisme. Rousseau déclare qu'une telle religion est sainte et sublime. Cependant, elle est mauvaise parce qu'elle prêche que : la patrie du chrétien n'est pas de ce monde. Elle éloigne les chrétiens de la vie active, du monde ou de leur condition terrestre. Ici, les chrétiens sont faits pour être esclaves. En effet, la religion de l'homme n'entretient aucune relation particulière avec le corps politique. L'essentiel pour le chrétien est d'aller au paradis.

Or, Dieu ne tend pas l'oreille à la prière, mais à l'action. Le chrétien, situant sa véritable patrie hors de ce monde, est différent à tout ce qui, bon ou mauvais, se produit dans l'État. Il n'est pas possible, en effet, que le chrétien qui regarde le ciel et attend tout de la rédemption soit un bon citoyen.

Deuxièmement, la religion des prêtres. Elle est présente en Occident, à Rome. Elle instaure un droit innommable qui empêche l'homme d'être à la fois dévot et citoyen. Cette religion est proche de l'esprit du christianisme, précisément, du catholicisme romain. Pour Rousseau, le christianisme ne vaut rien parce qu'elle rompt l'unité naturelle de l'homme, aussi bien que son unité sociale, faisant de lui un être double, en contradiction avec lui-même. Politiquement, elle est évidemment mauvaise et bizarre.

Troisièmement, la religion du citoyen. Elle a ses dieux, ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par des lois. Elle identifie le droit divin aux droits positifs, les devoirs de l'homme à ceux du citoyen. Elle réunit le culte divin à

l'amour des lois et fait de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens ; respectueux de la législation et prêts à mourir pour elle.

Que faut-il retenir ici?

En effet, un bon citoyen doit être un bon chrétien. Parce que la charité chrétienne ne permet pas de penser du mal de son prochain. Une société des bons citoyens, des vrais chrétiens serait plus qu'une société d'hommes. La religion du citoyen est donc la meilleure, parce qu'elle fait coexister la ferveur religieuse du cœur, l'instinct divin et le rationalisme politique. La vie politique trouve son origine dans le credo que chante le cœur. Ce dernier, témoin de la conscience morale, trouve ses racines dans la religion, sensible à la bienveillance de Dieu.

1.3- Sortir de l'intimité de l'expérience religieuse

La religion de Rousseau a une valeur radicale. Elle est active en son idée même et n'a besoin d'aucun recours à la révélation. Elle doit s'appuyer sur le droit divin naturel qui est la loi de l'évangile et sortir de l'intimité de l'expérience religieuse si elle doit s'édifier. Par le droit, Rousseau en appelle à la spiritualité la plus haute de son âme, qui est aussi la profondeur de son cœur : que la volonté de Dieu règne partout dans le monde. À ce propos, faisant nôtre l'interprétation que donne Michel Launay de la conception rousseauiste de la religion – « *La foi en Dieu ne se manifeste pas par des paroles, qui peuvent être trompeuses, car on peut toujours faire le faux serment de croire en Dieu, mais uniquement par des actes* » (Launay Michel, 1971, p.10). L'on doit noter que les seuls actes qui montrent qu'on se conduit comme un croyant en Dieu sont des actes d'obéissance à la loi ; les actes justes, raisonnables et les sacrifices de sa vie à son devoir.

Si la religion est généralement définie comme une institution salutaire qui inscrit dans chaque homme une manière uniforme d'adorer Dieu, par un culte public ou non, le culte essentiel pour tout chrétien devient alors celui du cœur, un culte capable de faire un peuple des vrais chrétiens, enfants de même Dieu ; qui se reconnaissent tous pour frères en formant la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Une société où règne la raison (ce qui est utile pour le bien-être de l'homme), des actes d'obéissance aux lois, des actes justes, où chacun remplirait son devoir. Le peuple serait soumis aux lois ; les chefs seraient justes et modérés ; les magistrats intègres, incorruptibles, etc. Il n'y aurait plus ni vanité ni luxe. On peut donc ici retenir que sans la croyance en Dieu, il n'y a pas de moralité. Mais de quel Dieu s'agit-il ?

Le Dieu de Rousseau est, dit Bernard Groethuysen (1949, p.283),

> Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, que j'ai rassemblées, et celle de bonté qui en est une suite nécessaire…

Pour définir son Dieu, Rousseau ne recherche pas de formule. Dieu n'est pas un être simple, il faut le voir sous ses différents aspects, en analysant l'idée telle qu'elle se développe, sous ses différentes formes. En réalité, le Dieu que Rousseau invoque et appelle de tout son cœur, lorsqu'il a besoin de consolation, n'est pas le Dieu naturel, l'ordonnateur de l'univers. Le Dieu naturel ne représente qu'un des aspects de la divinité. Il y a un autre dieu qui a des rapports plus directs avec

l'individu : ce dieu est le principe de toute action ; une substance immatérielle qui règle nos destinées.

Rousseau pense au dieu de son âme. C'est lui qui juge des actions des hommes et récompense les bons. Le dieu de la morale qui donne la force et la vertu. Ne pas croire en lui, c'est détruire toute vertu ; ne plus faire le bien. Or le bien, l'homme est condamné à le faire. C'est le souci d'un homme bien né. Il n'est donc point besoin d'un Dieu naturel pour apprendre à l'homme à être bon. Rousseau lui-même, malgré les circonstances de sa vie, était un de ces hommes bien nés, tout ce qu'il a fait de bien dans sa vie provient uniquement de son bon naturel. Puisqu'il est doué d'une âme, il agit à son image, afin qu'il puisse être libre, bon et heureux. L'homme devient méchant parce qu'il n'écoute pas la voix de l'âme ; il fait un mauvais usage de ses facultés ; il devient malheureux et méchant. La religion est donc la gardienne de la morale. C'est ce qui ressort à la fois dans la lettre de Rousseau à M. Bourgoin du 15 janvier 1769 et dans le chapitre III de *Du contrat social* :

> Il importe bien à l'État que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'État ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale.

Elle tire sa raison d'être de la vertu qu'elle doit affermir et protéger : c'est là ce qui détermine ses fonctions et son essence. Tout homme a donc l'obligation de faire son devoir moral. La religion doit le contraindre à être honnête. Les dogmes de religions sont des principes moraux sans lesquels, il est impossible d'être bons citoyens, ni sujet fidèle : « *Quand un homme sert bien l'État, il ne doit rendre compte à personne la manière dont il sert Dieu* » (ROUSSEAU J.-J., 1964, p. 468).

Dès lors, il est de bon aloi de penser que, toute intolérance religieuse constitue une source d'intolérance civile. Elle peut être une source de conflits. Le fait que les hommes s'éloignent de Dieu, occasionne une dégénérescence qui affecte l'ensemble des institutions contemporaines sous ses formes diverses. Car l'infidélité de l'homme à Dieu est quelque fois le produit des désordres qui divisent la société. Il n'est donc pas loisible que l'homme s'éloigne de dieu. Tel est le projet de Rousseau (Ibid., p.468) qui transparaît dans l'extrait que voici :

> Si j'avais des protestants à mon voisinage ou dans ma paroisse, je ne les distinguerais point de mes paroissiens en ce qui tient à la charité chrétienne ; je les porterais tous également à s'entre aimer ; à se regarder comme frères ; à respecter toutes les religions et à vivre en paix chacun dans la sienne. Je pense que solliciter quelqu'un de quitter celle où il est né, c'est le solliciter de m al faire et par conséquent faire mal à soi-même… ne portons pas les citoyens à la désobéissance : car nous…savons très certainement que c'est mal faire de désobéir aux lois.

2. Enjeux de la religion

La religion offre des réponses, les plus puissantes, à la question du sens de l'existence. Il faut donc que la croyance en Dieu permette aux religieux d'établir l'équilibre.

Dans un monde en crise, la religion, la croyance en Dieu est aussi le souci de réunir le culte divin à celui de la loi. Elle peut permettre aux confessions religieuses de construire l'unité ; de vivre comme des frères, pour le bien-être de la société. Cette vision permet aux uns de ne plus s'en prendre aux autres. Jamais aucune querelle religieuse ne pourrait plus ranger les hommes.

2.1. Le nom de Dieu

Dieu est le gardien de la morale. Le seul nom de Dieu doit rappeler à tout moment que les hommes sont des frères et qu'ils sont appelés à vivre ensemble. Ainsi, au nom de l'amour qu'elle prêche, la religion doit réunir des hommes et commander des actions humaines. Il est de bon aloi de faire un retour constant vers le dieu du sentiment pur, protecteur de la morale qui couronne la conduite de l'homme.

Sans la croyance en Dieu, il n'y a donc pas de moralité. Dès lors, Dieu sort de l'intimité de l'expérience religieuse, il devient un argument pour soutenir les cœurs défaillants, un argument d'une valeur pratique. Car, l'essentiel pour le chrétien n'est ni d'aller au paradis, ni d'être esclave. Il doit plutôt respecter des valeurs religieuses, aimer son prochain et la vie collective. On peut donc enfin construire une vie sociale sur une éthique religieuse.

2.2- Être libres et responsables

La meilleure religion à venir sera libre de tout dogme. Elle ne sera plus une religion au sens traditionnel du terme, qui nécessite une croyance en la Bible, au Coran ou aux enseignements de Jésus ou de Mahomet. Le temps de domination d'un prophète, d'un livre est passé. Désormais, chacun se trouve obligé de se diriger lui-même sans pouvoir se débarrasser du fardeau de la liberté sur une autorité extérieure. De même que la philosophie est adogmatique, la religion doit se pratiquer sans système, dans l'alliance de toutes les idées émancipatrices.

Dorénavant, Dieu est à chercher dans l'intimité de la conscience, plutôt que sur l'autel d'une quelconque église. Car le culte essentiel pour un croyant est celui du cœur. La foi en Dieu est une expression fondamentale de la conscience. Elle est une obligation de l'esprit et du cœur, dans le respect de la liberté de conscience que nulle volonté extérieure ne doit contraindre. Ainsi donc, dans l'univers religieux, il n'y a plus de place pour les thaumaturges. Dieu n'est plus conçu comme un phénomène de croyance, mais surtout comme un phénomène de civilisation. C'est de telle manière que les peuples primitifs avaient accoutumés de déposer, voire même de châtier leurs dieux quand ceux-ci ne leur accordaient pas la victoire, le bonheur, le bien-être. Les Monarques ont, de tout temps, été traités de la même façon que les dieux, ce qui témoigne en faveur d'une ancienne identité, d'une origine commune. Le peuple d'Israël, traité rigoureusement par son Dieu, persista à lui montrer tant de soumission. Tout ceci nous permet de penser que la religion n'a pas donné aux peuples autre chose qu'un accroissement de sa confiance en lui-même au travers de son sentiment d'être préféré par Dieu. Quiconque croit en Dieu doit de quelque manière, participer à sa grandeur » (Daniel J., 1996, p.35).

L'ordre des valeurs au lieu de viser à la gloire transcendante et gratuite de Dieu, obéit à des fins utilitaires, pour le service des hommes. Dès lors, il faut « un nouvel esprit religieux » (Gauchet M. 1998, p.9) pour une meilleure emprise des religieux à servir la patrie, et la religion à instituer la démocratie. L'homme ne doit plus se laisser enfermer dans une forme objective déterminée de religion. Le religieux ne doit plus continuer à s'enfermer dans la religion. Sa croyance en Dieu doit plutôt s'accomplir comme un fait social par la réalisation des principes démocratiques : Unité-Travail-Progrès. Une croyance ouverte à toutes les idées particulières émancipatrices.

C'est une vanité bien folle de s'imaginer que Dieu prenne un si grand intérêt au cérémonial de la religion, à la forme de l'habit du prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux gestes qu'il fait à l'autel. Rousseau à la quête d'une morale, fonde sa religion sur la morale. Dès lors, les vrais devoirs de la religion sont très loin des institutions divines ou de la dévotion. Car la meilleure religion est plutôt une expression de la vérité, de l'amour et de la justice : un cœur juste est le vrai temple de la vérité ; un lieu d'apprentissage des valeurs partagées ; lieu qui élève aux valeurs de tolérance, d'acceptation, de dignité signes d'universalité. Cette obligation est de toutes les religions, de tous les pays et de tous les hommes.

2.3- Éclairer la démocratie

La religion peut éclairer les difficultés qui affectent la réalisation de la démocratie dans tous les États. Et cela, justement, permet d'éviter la rupture entre les deux formes de pensée et le terme laïcisation. La religion commande la forme politique des sociétés, elle définit l'économie du lien social. C'est de cette manière que, dans les sociétés anciennes, le religieux faisait partie intégrante du fonctionnement social. La religion tout comme la démocratie ne peuvent être fondées sur le calcul, sur l'intérêt ; ni sur une organisation scientifique et technique de la société. Car il ne peut y avoir démocratie sans révolution intérieure. Tout ce qu'on veut vivre dans une société se passe de part et d'autre au plus profond de l'âme. La conscience est un instinct divin. Elle est donc en commun avec l'infini. C'est le sanctuaire où l'homme se décide pour la servitude ou la liberté. Dès lors, on peut même établir un gouvernement légitime libre sur les fondements d'une religion. N'est-ce pas dans ce sens que la révolution d'Angleterre a réussi parce qu'elle a établi un gouvernement de libre discussion sur le fondement d'une religion de libre examen ? De la même façon, on répète, d'une manière générale, que le développement de la démocratie en Amérique repose sur la religion ; l'esprit de l'indépendance de la France s'identifie avec le principe du christianisme. En effet, la religion peut satisfaire à de nombreuses exigences. Elle peut éventuellement être présente dans le monde politique qui lutte pour établir la démocratie. Parce que, les principes traditionnels de la religion tels que la tolérance, le respect, la fraternité et autres, s'appliquent en démocratie. En réalité, une communauté des vrais religieux formerait des vraies institutions et des bons responsables politiques.

2.4- Être porteur d'un message de paix

La religion doit réveiller le monde et accueillir les événements spirituels présents dans les communautés et dans le monde. Elle a le devoir de rencontrer les histoires des hommes et des femmes d'aujourd'hui à la lumière de deux catégories pastorales, la proximité et la rencontre, deux façons par lesquelles Dieu lui-même s'est révélé dans l'histoire, allant jusqu'à l'incarnation ; être porteur d'un message qui facilité l'intégration et non l'exclusion. Les effets de la crise sont de plus en plus sensibles dans la vie quotidienne des populations. Le religieux doit lutter contre l'injustice qui sépare les riches des pauvres, les puissants des démunis.

Le monde est une réalité à double tranchant. D'un côté, il y a l'unification du peuple de Dieu qui vient, de tous les coins du monde, pour adorer le Seigneur. De l'autre, il y a une conspiration à l'échelle planétaire pour corrompre les hommes. La tâche du religieux aujourd'hui est d'œuvrer pour le passage de la cité terrestre à la cité de Dieu. Car dans un monde en pleine mutation, il n'y a donc pas lieu

d'enfermer la religion comme dans un cocon. À ce titre, les religieux doivent être des porteurs d'un message de Dieu qui facilite l'intégration et non l'exclusion, qui élargit les possibilités de l'intercompréhension humaine.

2.5- Redonner l'espoir aux hommes désespérés

La religion n'a pas de moyens matériels pour satisfaire aux attentes du monde. Cependant, elle a une autre façon d'agir et de répondre à ses attentes : redonner l'espoir aux hommes désespérés en leur transmettant la joie, dans un monde déchiré par la souffrance. En réalité, grâce à la joie, le monde pourra subir l'adversité sans s'aigrir ; supporter le chagrin sans se briser. Et la souffrance, loin de rendre les hommes amers, élèvera leurs âmes. De telle manière, elles oublieront les souffrances de ce monde et la religion approchera d'une certaine grandeur. N'est-ce pas là le rôle fondamental de la religion ?

La joie ou le bonheur n'est ni dans le monde, ni dans l'argent, ni dans le pouvoir, ni dans la position sociale. C'est dans l'homme que nous devons la chercher. Malheureusement, il est souvent l'auteur de son propre désespoir parce que la religion, diluée dans un monde liquide où tout est liquide, est très loin de lui montrer le chemin. En effet, la religion doit être témoins d'une façon d'agir pour donner l'espoir aux hommes plongés dans le désespoir.

Rousseau ne parle pas explicitement de l'Afrique dans ses écrits, moins encore de la possibilité de son évangélisation. Cependant, certaines allusions que l'on trouve dans *Du contrat social* peuvent être rapportées à l'Afrique noire. Comment ne pas penser à l'Afrique lorsque Rousseau parle de la religion du prêtre ou du christianisme? Il y a une floraison de religions en Afrique, cependant la corruption gangrène le fonctionnement des institutions de l'État. La présence des religieux dans les institutions qui devait mettre les Peuples dans l'espérance ne rassure plus. La religion en Afrique est encore très loin de la souffrance de l'homme.

L'Afrique centrale est essentiellement catholique. Et, dans la plupart des États, la religion occupe une place importante. C'est ce qui nous avons qualifié ici de raisonnable. Cependant, les problèmes politiques tels que les élections, le changement de la constitution, la misère sociale divisent encore les religieux d'Afrique qui ne peuvent parler d'une seule voix, parce que, ses dirigeants sont à la solde des hommes politiques. Dès lors, le politique a troublé volontairement les rapports naturels existants, il est devenu déraisonnable. Les religieux, loin d'être témoins de la vérité ou de la paix donnent plutôt un poids considérable à la violence et aux guerres civiles. Il est donc temps de rationaliser la religion pour le plus grand bien du continent. Car, derrière toute religion, il y a toujours une éthique qui se dissimule.

Conclusion

Notre manuscrit a montré que la religion est bonne pour autant qu'elle permette à l'homme d'accomplir ses devoirs de citoyen et ne le détourne pas de la vie de la cité. Dieu ne parle pas aux hommes individuellement, il leur parle par l'intermédiaire de la société. Il fait agir dans les cœurs la volonté générale toujours droite. Il faut donc que la religion donne à l'homme l'amour de la patrie. Une religion qui réunit le culte divin à l'amour des lois, qui réglemente les institutions de l'État, doit faire de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens et faire du principe social un principe divin. Toutes les forces spirituelles seraient alors tendues vers un objet commun. Dès lors Religion et société se confondraient, Dieu et patrie ne feraient plus qu'un. La religion s'impose donc comme une voie privilégiée. Et, la démocratie est une forme d'administration non loin de la religion, parce

qu'elle est le régime politique le plus naturel de l'homme / conforme à l'instinct divin. Elle peut s'accomplir par les valeurs religieuses qui souvent sont très loin de s'appliquer. De la même manière qu'on travaille pour l'avènement du christianisme, les religieux peuvent aussi s'impliquer pour respecter les principes démocratiques dans les institutions de l'État. Car d'après l'ordre établi dans la création, l'esprit dirige et l'intellect exécute ses ordres. La coopération naturelle entre l'esprit et l'intellect, chacun occupant la place qui lui revient, est ce que nous pourrions qualifier de raisonnable.

Références bibliographiques

- DANIEL Jean, 1996, *Dieu est-il fanatique?* Essai sur une religieuse incapacité de croire, Arléa.

- FREUD Sigmund, 1948, *moïse et le monothéisme*, Paris, Gallimard.

- GAUCHET Marcel, 1998, *la religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard.

- GROETHUYSEN Bernard, 1949, *Jean Jacques Rousseau*, Paris, Gallimard.

- GRONDIN *Jean,* 2009, *la philosophie de la religion*, Paris, PUF.

- LAUNAY Michel, 1971, *Introduction des premiers écrits religieux, pédagogiques et politiques de Rousseau,* O.C. II, Paris, Éditions du Seuil.

- MICHEL Fabre et Loïc Clavier, 2019, *le religieux sans la religion*, vivre et éduquer sans absolu, Mont Saint Aignan, Presse Universitaire de Rouen et du Havre.

- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1964, *Du contrat social,* O.C.III, Pléiade

- TRIGANO Shmuel, 2001, qu'est-ce que la religion ? Paris, Flammarion.

- VOLLMANN Herbert, 1978, *le monde tel qu'il pourrait être*, Strasbourg, éditions françaises du Graal

- WILLAINE Jean-Paul, 1995, *Sociologie des religions*, Paris, PUF